

Nations Unies
**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

VINGT ET UNIÈME SESSION

Documents officiels



**DEUXIÈME COMMISSION, 1056^e
SÉANCE**

Jeudi 3 novembre 1966,
à 10 h 35

NEW YORK

SOMMAIRE

	Page
<i>Point 50 de l'ordre du jour:</i>	
<i>Programme d'études sur l'assistance alimentaire multilatérale: rapport du Secrétaire général (suite).....</i>	<i>221</i>

Président: M. Moraiwid M. TELL (Jordanie).

POINT 50 DE L'ORDRE DU JOUR

Programme d'études sur l'assistance alimentaire multilatérale: rapport du Secrétaire général (suite) [A/6303, chap. XII, sect. V; A/6425, E/4210 et Add.1, E/4236]

1. M. TADJO (Côte d'Ivoire) déclare que sa délégation appuie sans réserve le projet de résolution recommandé par le Conseil économique et social (A/6425, par. 2). La situation alimentaire mondiale a radicalement changé au cours des dernières années: ce n'est plus devant une malnutrition générale que se trouve la collectivité internationale, mais devant une menace réelle de famine. L'ONU et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont, à plusieurs reprises, appelé l'attention sur l'ampleur et l'urgence du problème et sur la nécessité d'une action internationale concertée en vue de parer à la crise imminente.

2. Cette crise ne manquerait pas d'affecter surtout les pays en voie de développement, puisqu'en l'espace d'une génération ces pays, qui étaient exportateurs nets de produits alimentaires, sont devenus importateurs nets et puisque, même si les prévisions les plus optimistes en matière d'accroissement de la production et de la population s'avèrent exactes, ils importeront, à partir de 1970, une quantité toujours plus grande de produits alimentaires. Il ne fait guère de doute que les programmes existants d'aide alimentaire, qui offrent une assistance bilatérale pour aider les pays en voie de développement à faire face à la sous-production, devront être remplacés par une planification alimentaire à long terme à l'échelon international, mise en œuvre au moyen de programmes multilatéraux.

3. Si le Programme alimentaire mondial doit entreprendre cette tâche, trois fonctions principales devront nettement lui être assignées. D'abord, il devra continuer à fournir une assistance alimentaire d'urgence dans les situations de crise. Ensuite, il devra promouvoir des réformes de structure dans l'agriculture des pays en voie de développement et des pays industrialisés; il est peut-être surprenant d'apprendre que, lors d'une réunion récente, les ministres de l'agriculture des pays membres de l'Organisation de coopéra-

tion et de développement économiques ont souligné que, s'ils veulent prévenir une crise alimentaire mondiale, les pays développés devront accroître leur production et moderniser leurs méthodes agricoles. La tâche à entreprendre dans les pays en voie de développement est bien connue: promouvoir la réforme agraire, augmenter la production pour la consommation intérieure et accroître la productivité agricole. La troisième fonction du Programme devra être de prendre des mesures du genre de celles qui sont envisagées au quatrième considérant du projet de résolution et qui visent à améliorer la distribution et l'offre de produits alimentaires. Tout programme à long terme de ce genre devra, naturellement, tenir compte des conséquences qu'une consommation intérieure accrue de produits alimentaires aura sur les recettes d'exportation des pays en voie de développement et de l'incidence que ses activités peuvent avoir sur le commerce et les cours mondiaux de ces denrées.

4. Etant donné les connaissances techniques dont la collectivité internationale dispose, aucun de ces problèmes ne devrait être insoluble. La délégation ivoirienne est convaincue que les problèmes posés par le déficit vivrier dans le monde seront résolus au moyen de la coopération internationale et que le Programme alimentaire mondial obtiendra le soutien renforcé dont il a besoin dans ses efforts présents et à venir.

5. M. KAUL (Inde) fait observer que les dispositions de la résolution 1149 (XLI) du Conseil économique et social et la résolution 2096 (XX) de l'Assemblée générale fournissent des paramètres appropriés et complets pour l'étude préliminaire du Secrétaire général sur l'assistance alimentaire multilatérale. Le Gouvernement de l'Inde se félicite notamment de l'occasion que le paragraphe 1, alinéa b, du dispositif du projet de résolution recommandé par le Conseil lui donne d'exposer ses vues sur la question et de fournir tous renseignements qui pourraient être utiles à la préparation de cette étude.

6. L'Inde est vivement préoccupée par la situation alimentaire mondiale actuelle. Pour aussi essentiels qu'ils soient, les envois de céréales des pays excédentaires aux pays déficitaires ne sont qu'un expédient provisoire, étant donné que d'ici à une dizaine d'années cet approvisionnement ne suffira pas à combler les déficits. L'assistance future aux pays intéressés devrait donc viser particulièrement à accroître leur production alimentaire par des importations, nécessaires à cette fin, d'engrais, de semences améliorées et d'équipement agricole moderne. En outre, il est évident que le succès des efforts de développement agricole dépend du progrès économique

en général et du développement industriel en particulier. Les secteurs agricole et industriel doivent se développer de façon équilibrée grâce à une production accrue d'acier et de ciment. L'approvisionnement en énergie, la construction de barrages, la production d'équipement agricole et d'engrais sont tous des facteurs essentiels de l'amélioration de la production agricole. Les pays en voie de développement ne devraient pas avoir à distraire une partie de leurs capitaux de développement pour acheter des céréales afin de remédier à la pénurie; en effet, les ressources nécessaires ne devraient pas venir en déduction de l'assistance pour le développement général mais devraient lui être ajoutées.

7. L'Inde se félicite de ce qu'une assistance alimentaire multilatérale soit envisagée; toutefois, l'assistance alimentaire bilatérale sera encore nécessaire pendant quelques années. Il y a lieu d'espérer que d'autres pays suivront l'exemple de l'Inde dans le domaine de l'assistance alimentaire multilatérale en annonçant une contribution accrue au Programme alimentaire mondial afin de permettre à ce dernier d'atteindre le nouvel objectif qui lui est fixé pour la période 1966-1968.

8. La délégation indienne tient à rectifier l'opinion généralement répandue selon laquelle l'Inde fait peu de progrès pour résoudre ses problèmes de pénurie alimentaire périodique. Peut-être s'imagine-t-on cela à cause des événements de 1965, époque où le pays a souffert d'une sécheresse sans précédent et où la production de céréales a baissé de 15 millions de tonnes, mais, malgré cela, s'il y a eu malnutrition et souffrances, il n'y a pas eu famine. Au cours des 14 années précédentes, la seule production de céréales alimentaires est, en fait, passée en Inde de 50 millions à 80 millions de tonnes, de vastes étendues ont été cultivées et irriguées et la production d'engrais a considérablement augmentée. On prévoit qu'en 1966 la production alimentaire accusera une nouvelle augmentation sensible. La production agricole reçoit la plus haute priorité dans la planification du développement de l'Inde: ce que les planificateurs envisagent est, en fait, une révolution technologique radicale de l'agriculture qui permette au pays de se suffire à lui-même d'ici à cinq ans dans le domaine de la production alimentaire; on prévoit que la production agricole atteindra alors 120 millions de tonnes.

9. M. FILALI (Maroc) dit que la pénurie alimentaire dans le monde est un sujet de vive préoccupation pour la collectivité internationale et, la situation se détériorant, il est urgent de prendre des mesures visant à parer aux dangers que représenterait une famine générale. Cette pénurie a atteint des proportions alarmantes, notamment dans les pays en voie de développement, où la population s'accroît rapidement, et il est indispensable que ces pays réforment leurs structures agricoles et accroissent considérablement leur productivité agricole.

10. Le spectre de la famine plane déjà sur maintes régions surpeuplées du monde, notamment l'Asie et les régions où les précipitations sont irrégulières. Heureusement, ce danger a été prévu par la FAO et d'autres institutions spécialisées qui s'occupent des ressources vivrières mondiales, mais satisfaire les besoins alimentaires mondiaux est devenu une tâche

beaucoup plus complexe du fait de la réduction constante des stocks excédentaires des grands pays producteurs de denrées alimentaires, tels que les Etats-Unis. Il est toutefois encourageant de noter que les Etats-Unis reconnaissent maintenant la gravité de la situation et ont modifié leur politique agricole de façon à accroître et non à diminuer leur production dans ce domaine.

11. Ce n'est que par une vaste action internationale que l'on pourra résoudre le problème de la pénurie alimentaire. Les études que le Secrétaire général a entreprises conformément à la résolution 2096 (XX) de l'Assemblée générale revêtent, certes, une grande importance, mais il convient de prendre des mesures plus immédiates sous la forme de contributions accrues des Etats Membres au Programme alimentaire mondial. Les ressources disponibles au titre du Programme, lequel n'a pas atteint l'objectif de 275 millions de dollars fixé pour la période 1966-1968, sont nettement insuffisantes, et la délégation marocaine lance un appel à tous les pays pour qu'ils apportent les contributions supplémentaires nécessaires.

12. Le projet de résolution dont la Commission est saisie permettra de terminer rapidement les études relatives à l'assistance alimentaire multilatérale; la délégation du Maroc espère que ce projet recevra un appui unanime.

13. M. KILLION (Etats-Unis d'Amérique) indique que sa délégation appuiera le projet de résolution recommandé par le Conseil, car il fait avancer d'une étape l'étude importante et soigneusement préparée qui est en cours d'élaboration conformément à la résolution 2096 (XX) de l'Assemblée générale. Sa délégation approuve cette étude et espère que le projet de résolution sera adopté à l'unanimité.

14. D'autre part, la Commission doit se rendre compte que le but essentiel est de s'attaquer sur une échelle internationale au problème de la faim, et qu'aucune tâche n'est davantage nécessaire au maintien de la paix. Les Etats-Unis ont donné des marques nombreuses du souci qu'ils ont de ce problème. Ils ont modifié leur programme agricole en vue de faire produire des millions d'hectares inutilisés; ils fournissent une assistance alimentaire — régulière et exceptionnelle — à d'autres pays; ils contribuent de manière substantielle au Programme alimentaire mondial. Ils se sont récemment engagés à donner l'équivalent en nature de toutes les contributions — en espèces ou en nature — annoncées après le 31 juillet 1966 et de prendre à leur charge les frais d'expédition de toutes les fournitures de denrées qu'ils feront au titre du Programme.

15. Cette assistance, toutefois, ne résoudra pas le problème de la faim. Il reste que la moitié de la population mondiale actuelle est sous-alimentée et qu'à l'avenir la production vivrière des pays en voie de développement ne pourra suivre la croissance de la population si les taux actuels de croissance démographique et de productivité se maintiennent. Alors qu'auparavant un grand nombre de pays en voie de développement étaient exportateurs nets de produits alimentaires, ces pays doivent actuellement recourir à des importations considérables et, dans un très

proche avenir, les excédents alimentaires mondiaux ne suffiront plus à leurs besoins. Par exemple, au cours des dernières années, les réserves céréalières des Etats-Unis sont tombées de 40 millions de tonnes à 10 millions de tonnes. Dans 15 ans, il faudra trouver de quoi nourrir un milliard de personnes supplémentaires. On s'adressera de plus en plus aux pays développés pour qu'ils accroissent leur aide alimentaire; une partie de plus en plus importante des avoirs en devises sera absorbée par les achats de produits alimentaires et, peu à peu, on en arrivera au point où la production totale de tous les pays du monde ne pourra pas satisfaire à la demande dans ce domaine. Il se pourrait bien que ce stade soit atteint d'ici à une génération.

16. Le remède ne consiste pas à accroître le potentiel alimentaire des pays développés, qui atteint déjà sa limite. Cultiver davantage de terres n'avancerait pas non plus à grand-chose, cette solution étant d'une application longue et difficile. Il se peut qu'on puisse exploiter de nouvelles sources alimentaires, par exemple les océans, mais ces possibilités sont encore incertaines. La meilleure solution consiste à augmenter le rendement des surfaces cultivées actuelles dans les pays en voie de développement. Au cours des 25 dernières années, le rendement à l'hectare a remarquablement augmenté aux Etats-Unis, mais les pays en voie de développement n'ont pas encore réussi à mettre à profit la technologie agricole; ils se trouvent loin derrière les pays développés en fait de productivité.

17. L'un des principaux moyens de prévenir une famine mondiale est donc le transfert des avantages de la technologie agricole aux pays en voie de développement. Une telle politique serait en complète harmonie avec les efforts faits par ailleurs pour accélérer le progrès économique, avec les objectifs du Programme alimentaire mondial et avec les programmes alimentaires bilatéraux des Etats-Unis. Elle libérerait en faveur de l'industrie la main-d'œuvre inefficacement employée à l'heure actuelle dans le secteur agricole et permettrait de satisfaire les besoins alimentaires de la population.

18. Le problème dont la Commission est saisie n'a rien de théorique: c'est la survie même de l'humanité qui est en jeu. Nulle part la collaboration internationale n'est plus nécessaire. Le problème de la faim est vital, et les Etats-Unis s'engagent à appuyer tous les efforts tentés en vue de le résoudre.

19. M. MARTIN WITKOWSKI (France) indique que sa délégation préfère discuter le fond du problème lorsqu'on disposera de l'étude sur l'assistance alimentaire multilatérale. En attendant, il fera quelques remarques sur le plan d'étude (E/4210 et Add.1). Il est heureux de noter le soin et la minutie avec lesquels l'étude a été préparée en collaboration avec la FAO. Il espère qu'elle aboutira à des décisions pratiques qui guideront la politique internationale durant les 25 années à venir.

20. Un aspect important du projet est qu'il met en lumière la nécessité de substituer une "production planifiée" aux "excédents occasionnels". On peut penser que certaines parties du projet sont un peu académiques, par exemple les études de coûts figurant au chapitre IV, et qu'on pourrait donner plus de relief,

au chapitre VI, aux rapports entre l'assistance alimentaire et les accords internationaux sur les produits de base, ce point ayant été expressément mentionné par l'Assemblée générale dans sa résolution 2096 (XX). Il paraît également illogique d'inclure dans le plan des recommandations à l'attention des gouvernements avant que ceux-ci n'aient fait connaître leur point de vue sur l'étude en question. M. Martin Witkowski propose donc de supprimer le chapitre X. Enfin, les études mentionnées au chapitre III devraient être fondées sur le Plan indicatif mondial pour le développement agricole de la FAO et le calendrier devrait être ajusté à cette fin.

21. M. Martin Witkowski félicite les Etats-Unis des récentes initiatives qu'ils ont prises et en particulier des modifications qu'ils ont apportées à leur politique agricole. Si l'objectif à long terme doit être d'accroître la production agricole dans les pays en voie de développement eux-mêmes, il n'en reste pas moins que les pays développés ont dans l'immédiat un devoir d'assistance alimentaire. Il rappelle à cet égard les propositions présentées par son pays dès 1961 en matière d'organisation des marchés et qui sont connues sous le nom de plan Baumgartner-Pisani. Ces propositions permettraient à la fois de réaliser l'accroissement de la production agricole souhaitable dans les années à venir et un financement massif de l'aide alimentaire.

22. M. BRADLEY (Argentine) propose que la Commission adopte immédiatement la résolution recommandée par le Conseil économique et social (A/6425, par. 2).

23. M. SADI (Jordanie) et M. KAUL (Inde) appuient cette proposition.

24. M. POLIT (Equateur) rappelle que sa délégation a annoncé à la séance précédente son intention de présenter un projet de résolution sur la question de l'offre excédentaire de bananes en Equateur; toutefois, comme l'étude interinstitutions qui doit être faite en application de la résolution 2096 (XX) de l'Assemblée générale est assez large pour englober l'examen de ce problème, la délégation équatorienne a décidé de ne pas demander à la Commission d'examiner un autre projet de résolution. En outre, en vertu du projet de résolution recommandé par le Conseil, les excédents de bananes de son pays pourraient trouver leur utilisation dans le cadre du Programme alimentaire mondial. Le paragraphe 1, alinéa b, du dispositif de ce projet prévoit qu'il sera tenu compte des opinions des Etats Membres dans l'étude préliminaire du Secrétaire général; la délégation équatorienne souhaite en conséquence que le compte rendu de la séance et le rapport de la Commission concernant ce point de l'ordre du jour fassent état de sa conviction qu'on devrait étudier les moyens d'utiliser, dans le cadre du Programme alimentaire mondial, les 40 millions de régimes de bananes perdus chaque année en Equateur.

25. M. LOBANOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) demande que le projet de résolution soit mis aux voix.

26. Le PRESIDENT invite la Commission à voter sur le projet de résolution recommandé par le Conseil économique et social (A/6425, par. 2).

Par 90 voix contre zéro, avec 8 abstentions, le projet de résolution est adopté.

27. M. LOBANOV (Union des Républiques socialistes soviétiques), expliquant son vote, indique que les déclarations faites au cours du débat ont montré l'ampleur du problème alimentaire mondial, l'un des plus pressants qui se posent aux Nations Unies. La moitié de la population mondiale souffre de malnutrition ou de famine et les perspectives d'amélioration de cette situation grâce à un accroissement de la productivité agricole dans les pays en voie de développement ne sauraient guère être considérées comme prometteuses. L'Union soviétique, qui a elle-même fourni une aide substantielle aux pays en voie de développement en fait d'alimentation, d'habillement, et d'autres denrées essentielles, se rend très bien compte de la nécessité d'une action concertée à l'échelle internationale. Malheureusement, l'aide fournie dans le cadre du Programme alimentaire mondial n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan lorsqu'on la compare à l'ensemble des besoins d'un grand nombre de pays en voie de développement, dont les populations sont presque réduites à la famine. En fait, la situation alimentaire mondiale s'est aggravée depuis 1961, année du lancement du Programme.

28. On ne peut s'attaquer efficacement au déficit vivrier mondial qu'en adoptant des mesures radicales et de grande portée en rapport avec l'ampleur du problème. La Conférence mondiale sur la réforme agraire, tenue à Rome en 1966, a montré que la clef d'une solution à ce problème résidait dans l'adoption d'une réforme agraire généralisée et démocratique. L'importance de réformes agraires et démocratiques a été soulignée par de nombreux orateurs au cours de la discussion générale, ainsi que dans le rapport

intitulé "Le travail de la FAO, 1964-1965"^{1/}. Il est donc regrettable que la résolution qui vient d'être adoptée ne se réfère en aucune façon à la question de la réforme agraire, laquelle revêt une importance cruciale pour l'accroissement de la productivité agricole.

29. Un autre grave défaut de la résolution est qu'elle ne souligne pas combien il importe d'éliminer les vestiges de la domination coloniale dans le domaine agricole. On pourrait contribuer notablement à l'accroissement de la productivité agricole en éliminant des caractéristiques colonialistes telles que les méthodes agricoles démodées, l'exploitation par des monopoles et l'implantation de bases militaires sur des terres qui pourraient être utilisées par l'agriculture. Il est regrettable que ce facteur important ait été, lui aussi, omis dans le projet de résolution.

30. Une troisième insuffisance de ce projet est qu'il ne fait pas état de la nécessité de permettre aux pays en voie de développement de trouver des débouchés suffisants pour écouler dans des conditions équitables leurs produits agricoles. Un accroissement des excédents pourrait avoir de graves conséquences pour les exportations agricoles des pays en voie de développement, et le projet de résolution aurait dû souligner la nécessité d'accroître, plutôt que de restreindre, le commerce mondial de produits alimentaires.

31. Pour toutes ces raisons, et parce qu'elle ne prend pas part aux activités de la FAO, qui doit jouer un grand rôle dans les études proposées, la délégation soviétique s'est abstenue lors du vote du projet de résolution.

La séance est levée à 12 h 20.

^{1/} Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Rome 1965), document C 65/23. Communiqué aux membres du Conseil économique et social sous la cote E/4195/Add.1.